

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 1er février 2018

**Rapporteur :
Monsieur Jean-Hubert
PETILLON**

N° 1

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 07/02/2018
- la transmission au contrôle de légalité le : 06/02/2018 (accusé de réception du 06/02/2018)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Budget Primitif 2018

Après avoir débattu du rapport d'orientation budgétaire 2018, lors du conseil communautaire du 12 décembre 2017, l'exécutif présente et soumet son projet de budget à l'assemblée délibérante. Après un an de fonctionnement, la communauté d'agglomération de Quimper Bretagne Occidentale, née de la fusion de la CA de Quimper Communauté et de la CC du Pays Glazik et de l'entrée de la commune de Quéménéven prend ses marques et, ce deuxième budget est le reflet de cette meilleure connaissance.

Actuellement, le périmètre de Quimper Bretagne Occidentale comprend l'ensemble :

- des compétences obligatoires d'une communauté d'agglomération (*Développement économique, politique d'aides au commerce d'intérêt communautaire, tourisme, aménagement de l'espace, habitat, politique de la ville, gens du voyage, déchets*) et *Gémapi*.
- ainsi que les compétences optionnelles et facultatives (*eau & assainissement, équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, action sociale d'intérêt communautaire, l'enseignement supérieur, la jeunesse (16-30 ans), les politiques d'animation communautaires (ULAMIR, Atout Sport, sentiers de randonnées), la constitution des réserves foncières, les communications électroniques, le SIG et l'observatoire foncier, l'installation et l'entretien des abris bus, la contribution au SDIS, la fourrière animale*).

L'année 2017 a vu le transfert des services de l'informatique au service commun de QBO, la prise en charge de la gestion et l'aménagement du port du Corniguel-Cap Horn.

Le budget 2017 consistait en une agrégation des comptes des deux entités fusionnées. 2018 permettra une approche plus fine et la meilleure connaissance budgétaire et comptable de l'EPCI fusionné. Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 2018, l'EPCI est compétent en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations. Les travaux liés à l'évaluation des charges transférées vont également faire évoluer les comptes en cours d'année. Enfin, l'accent mis sur l'économie sera structurant. Le cadre de la communauté d'agglomération évoluera en fonction de la mise en place de son projet communautaire, du pacte fiscal et financier, d'une mutualisation accentuée et souhaitée, le transfert de certaines compétences et, le projet de création d'un pôle métropolitain au 1^{er} janvier 2019.

Le budget de Quimper Bretagne Occidentale est composé de 11 budgets : le budget principal, le budget annexe des transports, un budget annexe eau – gestion en régie, un budget annexe eau – gestion déléguée, un budget assainissement collectif – gestion en régie, un budget assainissement collectif – gestion déléguée, un budget annexe relatif au SPANC, un budget annexe relatif à la location des bâtiments économiques, un budget annexe pour les Zones d'activités économiques, un budget de valorisation des énergies renouvelables et un budget activités portuaires.

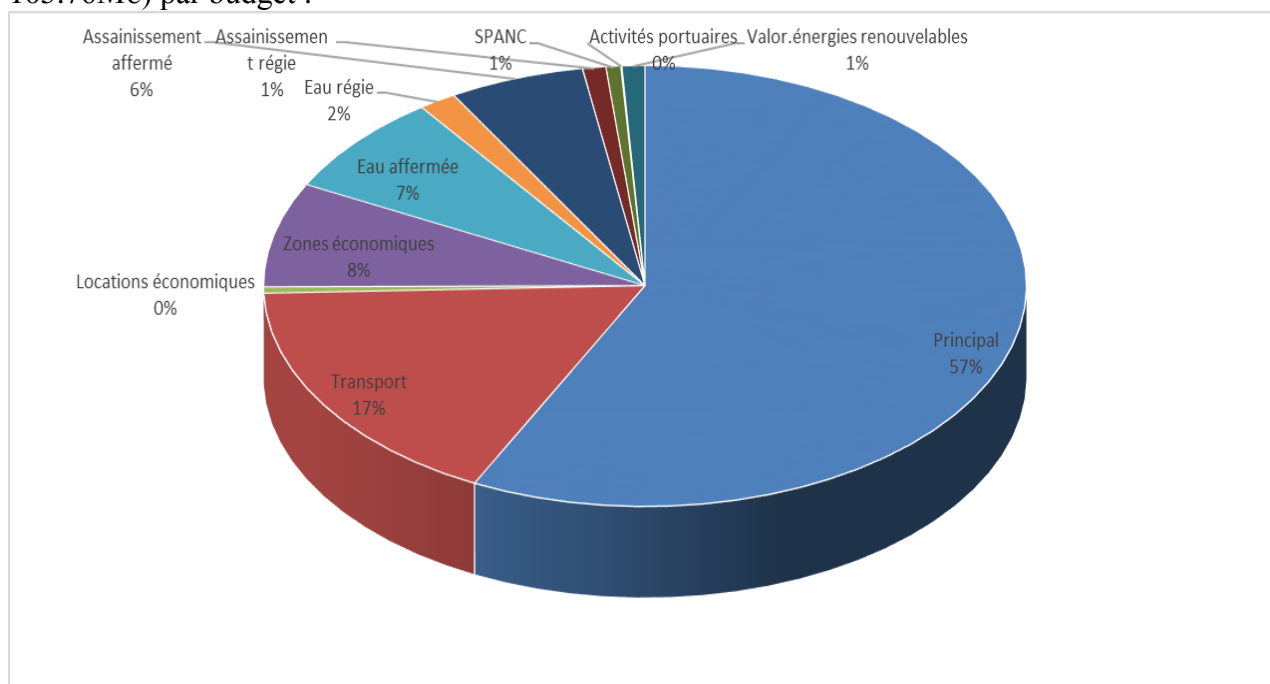
I - Périmètre du budget de Quimper Bretagne Occidentale

Dépenses réelles		BP2017	BP2018	Variation
principal	Dépenses réelles fonctionnement	67 373 875 €	66 529 540 €	- 844 335
	(-) subvention au BA transport	5 300 000 €	5 300 000 €	-
	(-) Administration commune AC Quimper	8 604 653 €	8 604 653 €	-
	(-) remboursement frais	6 356 404 €	5 789 452 €	- 566 952
	Dépenses réelles nettes de fonctionnement	47 112 818 €	46 835 435 €	- 277 383
	Dépenses réelles investissement	12 286 123 €	13 033 064 €	746 941
	Dettes	562 500 €	797 900 €	
Total	59 961 441 €	60 666 399 €	704 958	
transports	Dépenses réelles fonctionnement	13 386 731 €	14 625 141 €	1 238 410
	Dépenses réelles investissement	1 820 000 €	3 142 200 €	1 322 200
	Dettes	200 000 €	300 000 €	
	Total	15 406 731 €	18 067 341 €	2 660 610
locations immeubles	Dépenses réelles fonctionnement	358 701 €	351 979 €	- 6 722
	Dépenses réelles investissement	670 000 €	136 000 €	- 534 000
	Total	1 028 701 €	487 979 €	- 540 722
Zones économiques	Dépenses réelles fonctionnement	6 844 157 €	6 527 740 €	- 316 417
	Dettes	600 000 €	1 600 000 €	
	Total	7 444 157 €	8 127 740 €	683 583
Eau Affermé	Dépenses réelles fonctionnement	2 356 347 €	2 275 956 €	- 80 391
	Dépenses réelles investissement	2 852 000 €	5 338 490 €	2 486 490
	Dettes	256 000 €	250 000 €	- 6 000
	Total	5 464 347 €	7 864 446 €	2 400 099
eau régie	Dépenses réelles fonctionnement	1 120 851 €	1 176 571 €	55 720
	Dépenses réelles investissement	1 010 785 €	487 000 €	- 523 785
	Dettes	33 000 €	31 200 €	- 1 800
	Total	2 164 636 €	1 694 771 €	- 469 865
assainissement collectif affermé	Dépenses réelles fonctionnement	1 540 471 €	1 368 445 €	- 172 026
	Dépenses réelles investissement	3 528 850 €	4 686 357 €	1 157 507
	Dettes	16 850 €	17 500 €	650
	Total	5 086 171 €	6 072 302 €	986 131
assainissement régie	Dépenses réelles fonctionnement	521 087 €	530 452 €	9 365
	Dépenses réelles investissement	508 000 €	400 000 €	- 108 000
	Dettes	112 000 €	113 000 €	1 000
	Total	1 141 087 €	1 043 452 €	- 97 635
assainissement NC	Dépenses réelles fonctionnement	545 170 €	277 900 €	- 267 270
	Dépenses réelles investissement	6 830 €	384 920 €	378 090
	Total	552 000 €	662 820 €	110 820
Activités portuaires	Dépenses réelles fonctionnement		45 549 €	45 549
	Dépenses réelles investissement		0 €	-
	Dettes		0 €	-
	Total		45 549 €	45 549
valorisation des énergies renouvelables	Dépenses réelles fonctionnement		758 353 €	758 353
	Dépenses réelles investissement		269 147 €	269 147
	Dettes		0 €	-
	Total		1 027 500 €	1 027 500
Total	Dépenses réelles fonctionnement	66 942 176 €	74 773 521 €	7 831 345
	Dépenses réelles investissement	29 526 745 €	27 877 178 €	- 1 649 567
	Dettes	1 780 350 €	3 109 600 €	1 329 250
	Total des dépenses nettes	98 249 271 €	105 760 299 €	7 511 028
	Total des dépenses brutes	118 510 328 €	125 454 404 €	6 944 076

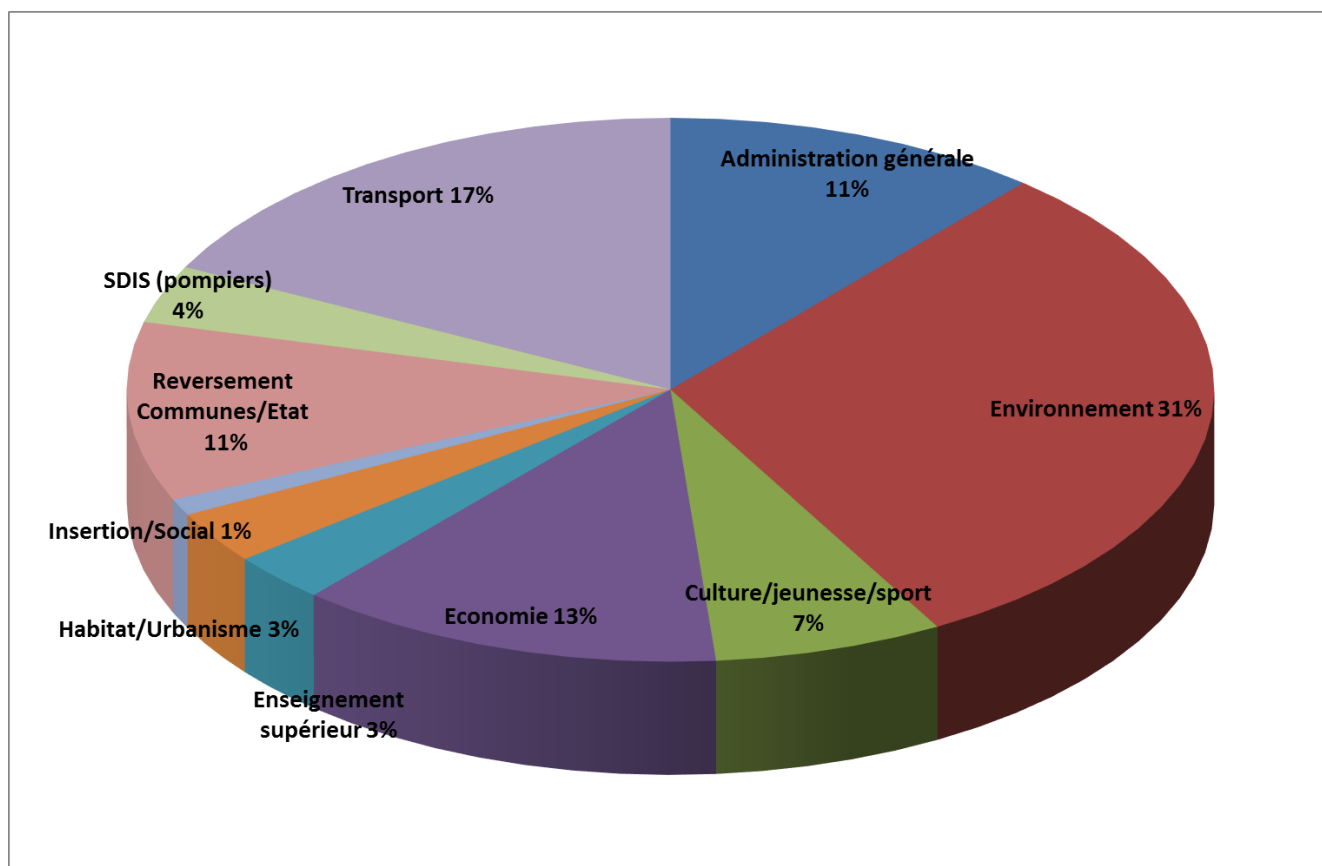
Pour ce deuxième exercice, le périmètre « retraité » (neutralisant pour partie les effets de l'administration commune, des remboursements de personnel sur le budget principal et la subvention du budget principal au budget annexe des transports pour ne pas compter deux fois les sommes issues des flux financiers) indique 105.76 M€ de dépenses, dont 27.88 M€ de dépenses d'investissement.

Les dépenses brutes totales s'élèvent à 125.45M€. À titre indicatif, les montants 2017 sont indiqués pour permettre de donner un point d'appui à l'analyse. La présente note propose une lecture des flux réels, hors opérations d'ordre.

La répartition des dépenses nettes totales (fonctionnement + investissement soit 105.76M€) par budget :



Dans le détail et par politique publique, la répartition des 102,65 M€ de dépenses nettes (hors dette d'un montant de 3,11) s'opère comme suit :



I. Le budget principal

A. Équilibre général

		BP2016			BP 2017	2018
		QCOM	Pays Glazik	Total	QBO	QBO
1	Ressources de fonctionnement	63 980 823	6 935 909	70 916 732	71 142 956	70 967 185
	<i>Dont fiscalité</i>	42 446 868	4 121 843	46 568 711	48 038 837	48 761 562
	dont DGF	10 600 000	493 705	11 093 705	11 400 000	10 819 183
	<i>dont AC</i>	1 861 448	4 033	1 865 481	0	0
	dont autres recettes	9 072 507	2 316 328	11 388 835	11 704 119	11 386 440
2	Dépenses de fonctionnement hors charges financières	59 884 664	6 486 713	66 371 377	67 225 975	66 359 540
	<i>dont personnel</i>	20 892 637	2 939 227	23 831 864	23 194 482	22 722 668
	<i>dont chapitre 65</i>	10 922 231	400 310	11 322 541	11 235 592	13 185 147
	<i>dont autres charges courantes</i>	11 602 459	1 295 328	12 897 787	13 958 344	13 528 981
	<i>Autres charges</i>	6 257 900	147 341	6 405 241	7 756 750	6 005 440
	<i>AC</i>	2 927 986	1 670 207	4 598 193	10 271 332	10 156 829
	<i>DSC</i>	6 271 231		6 271 231	0	0
	<i>FNGIR</i>	651 380		651 380	389 475	389 475
	<i>FPIC</i>	300 000	29 000	329 000	360 000	311 000
	<i>autres reversement</i>	58 840	5 300	64 140	60 000	60 000
	<i>Somme Reversement</i>	10 209 437	1 704 507	11 913 944	11 080 807	10 917 304
3	Capacité courante de financement (1-2)	4 096 159	449 196	4 545 355	3 916 981	4 607 645
4	Frais financiers	0	83 000	83 000	147 900	170 000
5	Epargne brute (3-4)	4 096 159	366 196	4 462 355	3 769 081	4 437 645
6	Remboursement capital dette	-	303 000	303 000	562 500	797 900
7	Epargne nette (5-6)	4 096 159	63 196	4 159 355	3 206 581	3 639 745
8	subventions d'équipement versées	3 158 942	31 000	3 189 942	2 361 912	3 105 025
9	Programme d'investissement	11 979 265	989 776	12 969 041	9 924 211	9 928 039
10	Charges d'investissement (8+9)	15 138 207	1 020 776	16 158 983	12 286 123	13 033 064
11	Recettes d'investissement	2 139 303	1 398 425	3 537 728	3 865 259	2 626 575
12	Emprunt	8 902 745	1 267 294	10 170 039	5 211 283	6 766 744
13	Excédents 1068	0	0	0	0	0
14	Total des financements propres (7+11+12+13)	15 138 207	2 728 916	17 867 123	12 283 123	13 033 064
15	Résultat N	0	1 708 140	1 708 140	-3 000	0
16	Résultat N- 1			0	0	0

1 7	Résultat de clôture = Fonds de roulement (15+16)	-	1 708 140	1 708 140	-	-
	Encours de dette au 31/12 N	-	3 656 802	3 656 802	7 067 207	6 827 279
	capacité de désendettement	0,00	9,99	0,82	1,88	1,54
	annuité de dette	0	386 000	386 000	710 400	967 900

Section de fonctionnement :

Les dépenses :

- Les dépenses hors charges financières s'élèvent à 66.35 M€. Par rapport à la situation de 2017, différents mouvements affectent la répartition des crédits. Ce budget tient compte de la prise en charge des services informatiques et de l'Attribution de Compensation versée aux communes. Le montant d'AC indiqué au budget correspond au montant fixé fin 2017. Ces montants seront susceptibles d'être modifiés en 2018, pour la plupart des communes membres, suite aux travaux de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT).
- En matière de charges de personnel, au-delà du GVT, l'EPCI doit absorber :
 - Les évolutions de grade et d'échelon,
 - L'augmentation de la participation prévoyance employeur qui passe de 5 à 8€ par mois et par agent,
 - La réforme dite PPCR (Parcours professionnel des carrières et des rémunérations : cette mesure consiste entre autre à transférer une partie des primes des rémunérations des agents en points) est quant à elle reportée d'un an.

En 2018, les 3 agents du CLIC, auparavant payés sur le budget principal de QBO, sont transférés au Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) et seront donc rémunérés par celui-ci. Il n'y aura plus de refacturation au CIAS. Le jour de carence instauré par le législateur à compter du 1^{er} janvier impactera le budget à la baisse.

Tant le rebasage du budget de QBO après un exercice complet que la poursuite des efforts de gestion permet de diminuer le montant du chapitre 012 de 2% par rapport à 2017.

La contribution au budget annexe des transports reste stable à 5,3M° d'euros.

Les recettes :

En recettes de fonctionnement, 70,96 M€ sont prévus dont 48,76 M€ en fiscalité. La loi de finances pour 2018 a prévu sur la DGF une enveloppe stabilisée tenant compte de l'évolution de la population et de la péréquation verticale.

Les recettes liées au remboursement de frais sont importantes, traduisant tant les mouvements avec les budgets annexes que le paiement par la ville-centre des prestations informatiques et du solde de la part d'administration commune à sa charge. Du fait des économies d'une part et d'une meilleure connaissance des flux, le montant des remboursements de frais est moins important en 2018.

Le montant des amortissements comptables et opérations d'ordre à couvrir s'élèvent en 2018 à 4.48 M€ et est en augmentation par rapport à 2017 du fait du transfert des services informatiques en 2018 d'une part et, de l'interprétation comptable d'un patrimoine fusionné.

Section d'investissement :

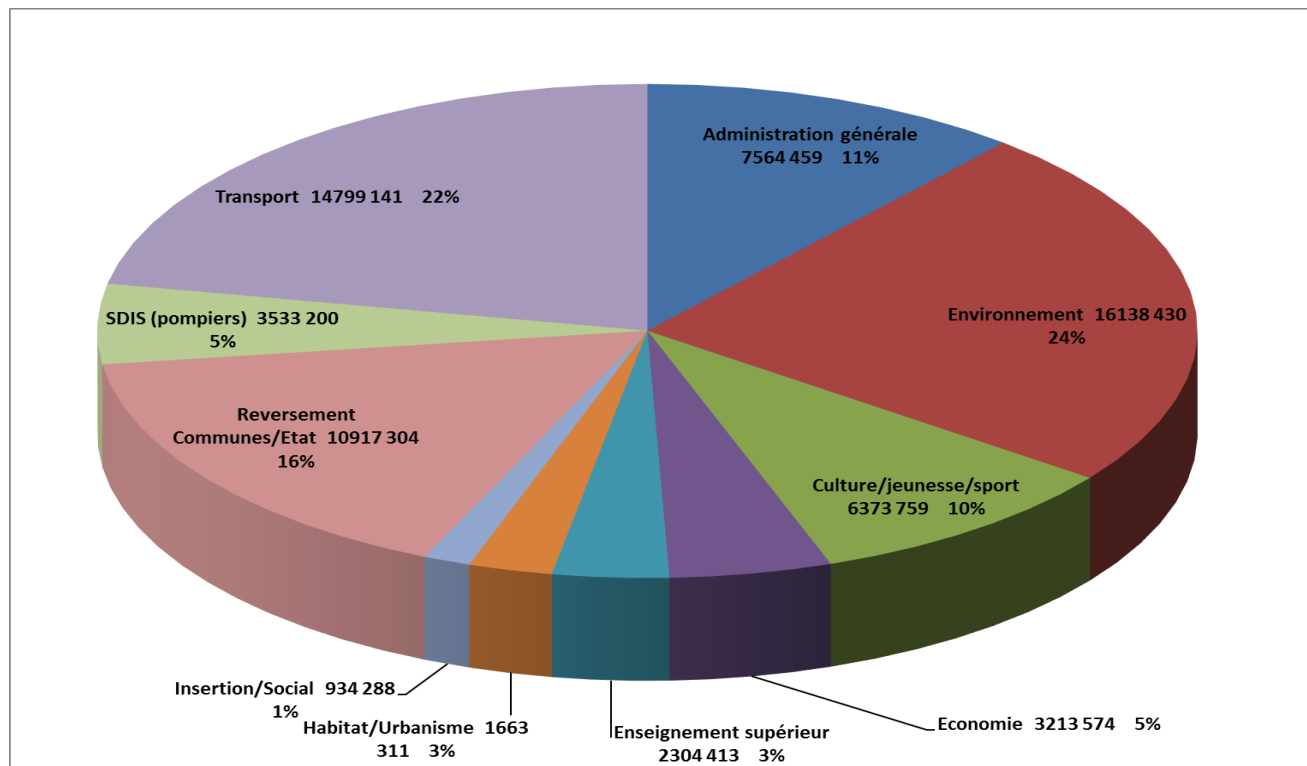
Les dépenses :

Les dépenses d'investissement inscrites en BP 2018 s'élèvent à 13.033 M€, légèrement supérieur à 2017(12.86€). Comme le détail de l'investissement le présentera, les domaines d'intervention sont notamment l'habitat (aides à la pierre et OPAH-RU), le numérique (plaque fibre Edern-Briec, sur plusieurs années, l'économie avec notamment le CEA TECH et l'aide à l'investissement), le transport avec le lancement opérationnel du projet de pôle d'échanges multimodal.

Dans ces conditions l'emprunt d'équilibre s'élève à 6.76 M€.

B. Détail par section

1-le fonctionnement



Cette présentation du budget par politique publique neutralise la part des services communs dédiés à la ville de Quimper, les mises à disposition aux budgets annexes ainsi que la subvention au budget transport qui est traité dans le budget annexe. Par ailleurs, elle réaffecte la masse salariale afférente à chaque politique publique ou secteur d'activités.

À noter que la subvention à QCD se trouve dans le chapitre administration générale, n'ayant pu être imputée aux diverses politiques publiques qu'elle couvre au-delà de l'économie.

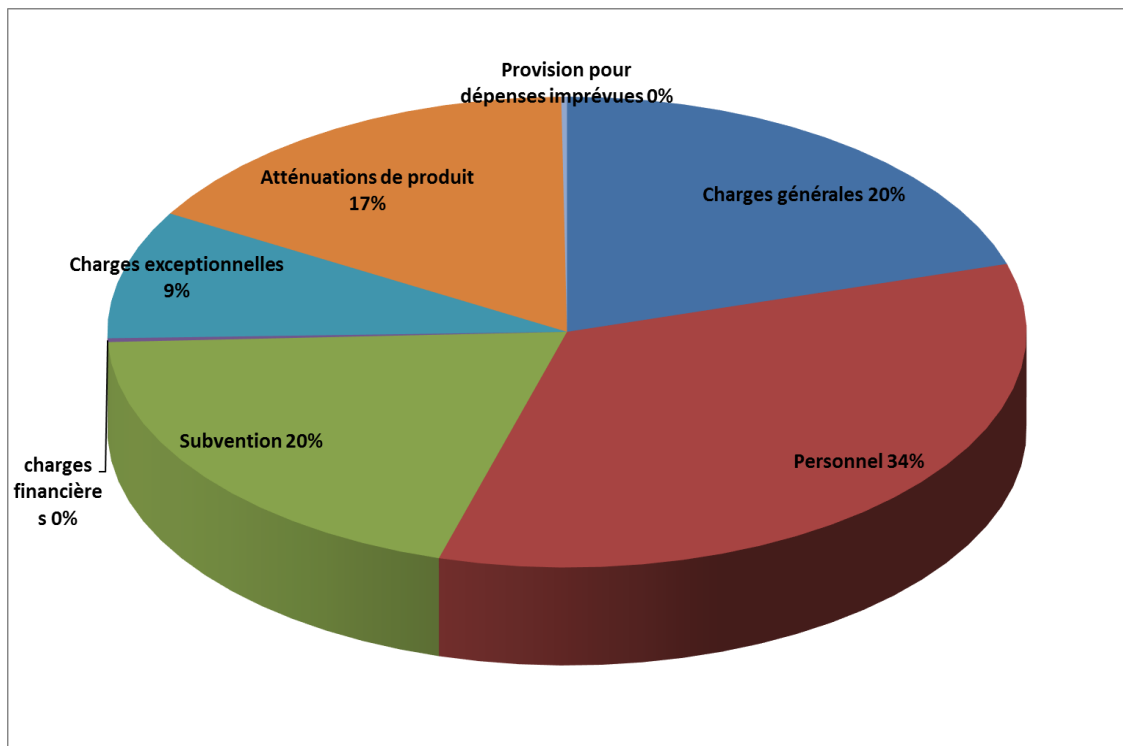
Tous budgets :

Le premier poste de dépenses est constitué des compétences déchets et gestion des eaux pluviales mais aussi des budgets annexes eau, assainissement et SPANC (16.13 M€). Vient ensuite le transport y compris le budget annexe transport urbain. Et le reversement aux communes et les versements à l'Etat (AC pour les communes, FNGIR, FPIC et dégrèvements au profit de l'État) pour 10.92 M€, le secteur culture, jeunesse et sport, qui comporte notamment le réseau de lecture publique et les piscines, les charges d'administration générale, la participation au Service Départemental d'Incendie et de Secours, l'enseignement supérieur, l'économie et le tourisme, l'habitat et la plateforme d'instruction des autorisations d'urbanisme, l'insertion et la solidarité et le transport scolaire.

NB : l'analyse est tirée de la partie IV – annexes A1, présentation croisée par fonction, de la maquette budgétaire.

BUDGET PRINCIPAL

a. Les dépenses brutes de fonctionnement par nature



Les dépenses brutes par poste comptable
 Les dépenses de personnel comprennent également la part des services communs de Quimper et celle des budgets annexes.

	BP 2016	BP 2017	BP 2018		
Dépenses de fonctionnement hors charges financières	66 371 377	67 225 975	66 359 540	-866 435	-1,29%
<i>dont personnel</i>	23 831 864	23 194 482	22 722 668	-471 814	-2,03%
<i>dont chapitre 65</i>	11 322 541	11 235 592	13 185 147	1 949 555	17,35%
<i>dont autres charges courantes</i>	12 897 787	13 958 344	13 528 981	-429 363	-3,08%
<i>Autres charges</i>	6 405 241	7 756 750	6 005 440	-1 751 310	-22,58%
AC	4 598 193	10 271 332	10 156 829	-114 503	-1,11%
DSC	6 271 231	0	0	0	
FNGIR	651 380	389 475	389 475	0	0,00%
FPIC	329 000	360 000	311 000	-49 000	-13,61%
<i>autres reversement</i>	64 140	60 000	60 000	0	0,00%
<i>Somme Reversement</i>	11 913 944	11 080 807	10 917 304	-163 503	-1,48%

Charges générales (chapitre 011)

Elles s'élèvent à 13 528 981 € au BP 2018 soit 429k€ de moins que le budget de 2017.

Pour rappel, le contrat de collecte des déchets intègre la prestation sur le territoire de la commune de Quéménéven.

A noter que 9.93 M€ sont liés à la compétence déchets.

				Variation	
	Variation poste indicative	BP 2017	BP 2018	Valeur	%
60611	Eau/assainissement	140 250 €	141 150 €	900 €	0,64%
60612	Energie- électricité	606 100 €	562 500 €	-43 600 €	-7,19%
60632	fournitures petits équipements	227 464 €	242 420 €	14 956 €	6,58%
611	contrats de prestations de services	6 707 100 €	6 876 800 €	169 700 €	2,53%
613	Locations mobilières et immobilières	117 859 €	186 187 €	68 328 €	57,97%
6156	Maintenance	187 259 €	196 850 €	9 591 €	5,12%
617	Études et recherches	159 500 €	104 000 €	-55 500 €	-34,80%
6226	Contrats entreprises honoraires	1 034 000 €	731 400 €	-302 600 €	-29,26%
6228	diverses prestations de services	276 436 €	268 500 €	-7 936 €	-2,87%
6237	Publications	330 650 €	300 150 €	-30 500 €	-9,22%
6262	Frais de télécommunications	406 400 €	322 800 €	-83 600 €	-20,57%
	Sous-total échantillon charges générales	10 193 018 €	9 932 757 €	-260 261 €	-2,55%

Frais de personnel (chapitre 012)

	2017	2018	Variation	
			Valeur	%
Dépenses réelles fonctionnement	23 194 482 €	22 722 668 €	-471 814 €	-2,03%
(-) BA	1 524 992 €	1 673 034 €	148 042 €	9,71%
(-) autres organismes	1 037 794 €	905 501 €	-132 293 €	-12,75%
(-)remboursement des frais Ville de Quimper	1 332 900 €	803 550 €	-529 350 €	-39,71%
(-) Administration commune AC Quimper	8 604 653 €	8 604 653 €	0 €	0,00%
Total	10 694 143 €	10 735 930 €	41 787 €	0,39%

Le niveau des dépenses prévues en 2018 intègre :

- Le recalage suite à la fusion. Meilleure connaissance des inscriptions
- Le (Glissement vieillesse technicité) GVT : 157 120 €
- Transfert de 3 ETP « CLIC au CIAS : -144 413€ (en contrepartie l'EPCI ne percevra pas le recette correspondante).
- Mise à disposition du personnel de Quéménéven : 80 000€
- L'augmentation de la participation prévoyance employeur : 14 000€
- La mise en place du jour de carence : non chiffré
- Les efforts de gestion permettant d'absorber une partie des hausses de masse salariale.

Par ailleurs, la direction des ressources humaines poursuit ses actions d'accompagnement des agents dans la progression de leur carrière (et notamment mobilité et ses actions de formation (risques psycho-sociaux, encadrement intermédiaire...)).

Subvention et participations (chapitre 65)

Le montant du chapitre s'établit à 13 185 147 €. Parmi les axes les plus significatifs, on peut noter dans le tableau suivant

SDIS	3 533 200 €
EESAB	1 470 800 €
Subvention UBO	240 000 €
Tourisme	436 335 €
Actions logements	166 000 €
Subvention Jeunesse (ULAMIR-mission locale...)	366 000 €
Redevances et brevets	596 295 €
Agriculture/agroalimentaire	260 500 €
Indemnités et frais élus	395 000 €
Subvention économie et innovation (hors QCD et fonds de développement)	173 858 €
SIDEPAQ et autres	2 808 000 €
Sous-total subventions	10 445 988 €

Le montant de la participation versée à QCD se monte à 791.5K€.

A noter une subvention au CIAS, permettant la réalisation de la compétence coordination gérontologique pour le compte de l'EPCI.

Focus sur le service économie :

Le budget primitif 2017 des dépenses de fonctionnement et d'investissement se chiffrait à du service de l'économie se chiffrait à 3.17M€. En 2018, le budget total se monte à 4.15M€ y compris la participation au CEATECH.

Les crédits ont été reventilés en fonction des axes d'intervention de l'EPCI (immobilier d'entreprises, recherche, innovation, création, pôle de compétitivité...).

Charges financières (chapitre 66) : 170 K€

Les charges financières sont constituées des frais financiers liés aux emprunts contractés (140 K€) ainsi que d'une provision pour frais de ligne de trésorerie pour 30 K€.

Charges exceptionnelles (chapitre 67) : 5,87 M€

La subvention au budget transport est stable à 5,3 M€ (cf Budget Annexe).

370 K€ de subventions sont également inscrites au titre de la compétence Habitat (PIG/OPAHRU...) et 91K€ de participation au budget annexe des locations bâtiments économiques.

Une provision pour annulation de titres sur exercices antérieurs est également constituée.

Reversements (atténuations de produits chapitre 014) : 10,92 M€

Le montant des attributions de compensation à verser aux communes s'élève à 10,16 M€.

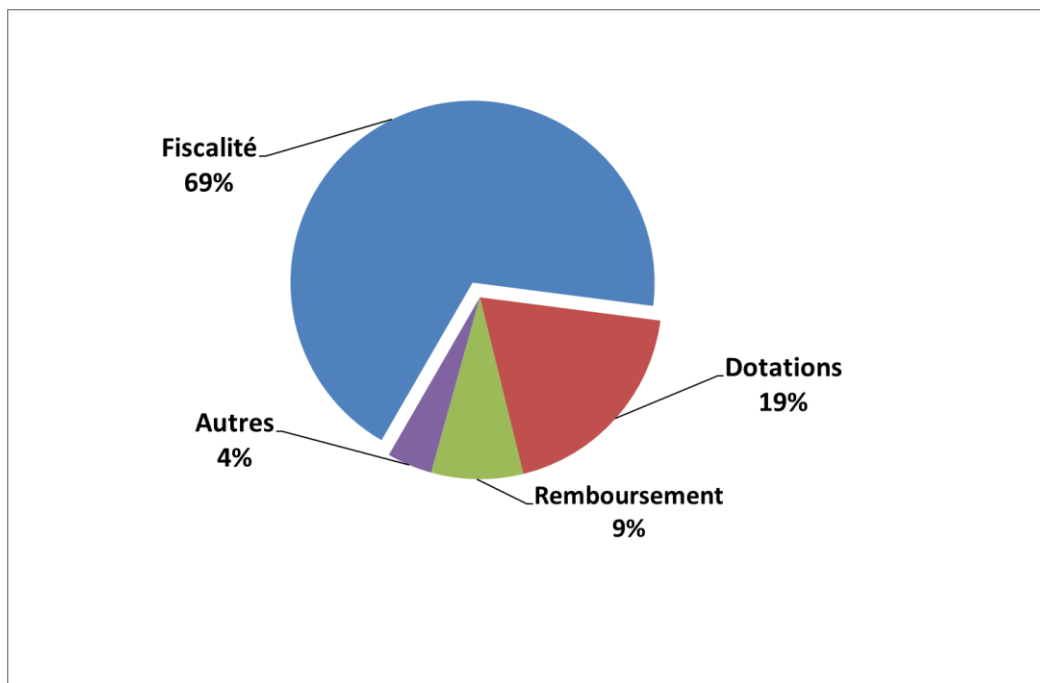
Le FNGIR (Fonds national de garantie des recettes) s'élève à 389 K€.

Le Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) : 311 K€ sont provisionnés dans l'attente de la notification de l'État.

Dépenses imprévues et provisions : pas d'inscription M€

b. Recettes

Répartition du financement par nature de recettes (total : 70,96 M€)



	BP2016			BP 2017	2018
	QCOM	Pays Glazik	Total	QBO	QBO
Ressources de fonctionnement	63 980 823	6 935 909	70 916 732	71 142 956	70 967 185
<i>Dont fiscalité</i>	42 446 868	4 121 843	46 568 711	48 038 837	48 761 562
dont DGF	10 600 000	493 705	11 093 705	11 400 000	10 819 183
<i>dont AC</i>	1 861 448	4 033	1 865 481	0	0
dont autres recettes	9 072 507	2 316 328	11 388 835	11 704 119	11 386 440

Budget général	2017	2018	Evolution
Fiscalité	48 038 837	48 761 562	722 725
contribution directe	47 618 837	48 134 044	515 207
<i>CFE</i>	9 396 203	9 331 154	- 65 049
<i>CVAE</i>	7 238 222	7 820 685	582 463
<i>IFER</i>	374 569	387 650	13 081
<i>TH</i>	15 623 605	15 630 000	6 395
<i>TEOM</i>	9 446 428	9 630 658	184 230
<i>TFPB</i>	3 494 318	3 357 000	- 137 318
<i>TFPNB</i>	56 913	61 600	4 687
<i>TA TFPNB</i>	128 961	130 000	1 039
<i>TASCOM</i>	1 859 618	1 771 265	- 88 353
<i>FPIC</i>		14 032	
AC et autres	200 000	317 518	117 518
Taxe de séjour	220 000	310 000	90 000
	2 017	2 018	

Dotations	14 177 753	13 566 216	- 611 537
DGF	11 400 000	10 819 183	- 580 817
<i>dotation intercommunalité</i>	<i>2 100 000</i>	<i>2 600 000</i>	<i>500 000</i>
<i>Régularisation année écoulée</i>		<i>35 000</i>	
<i>dotation de compensation</i>	<i>9 300 000</i>	<i>8 184 183</i>	<i>- 1 115 817</i>
compensations	887 103	1 079 683	192 580
subventions	1 890 650	1 667 350	- 223 300
			-
Remboursement frais	6 356 404	5 789 452	- 566 952
			-
Autres	2 569 962	2 849 955	279 993
			-
Total des recettes réelles fonctionnement	71 142 956	70 967 185	- 175 771

Le montant des recettes réelles de fonctionnement est de 70 967 185 €.

Dotations et subventions : 13 566 216 €

Dotations	14 177 753	13 566 216	- 611 537
DGF	11 400 000	10 819 183	- 580 817
<i>dotation intercommunalité</i>	<i>2 100 000</i>	<i>2 600 000</i>	<i>500 000</i>
<i>Régularisation année écoulée</i>		<i>35 000</i>	
<i>dotation de compensation</i>	<i>9 300 000</i>	<i>8 184 183</i>	<i>- 1 115 817</i>
compensations	887 103	1 079 683	192 580
subventions	1 890 650	1 667 350	- 223 300

En 2017, le montant de la DGF notifiée a été de 11M€. la fusion avait permis de maintenir le niveau consolidé des deux EPCI en dépit du montant de la contribution au redressement des comptes publics.

La DGF prévisionnelle pour 2018 est de 10 819 183€. La loi de finances pour 2018 a prévu sur la DGF une enveloppe stable pour les communautés d'agglomération avec néanmoins un financement de la péréquation sur prélèvement de DGF. Ce qui explique la légère diminution entre 2017 et 2018.

Les compensations fiscales s'élèvent à 1 079 683 K€.

Les subventions comportent plus particulièrement des dispositifs liés à la compétence déchets ménagers (1,66 M€).

Remboursement de frais : 5,78 M€

Les remboursements de frais incluent les remboursements des budgets annexes sur les mises à disposition du budget principal (1,88 M€), la facturation des prestations informatiques à la commune de Quimper (1,94 M€), le solde du remboursement administration commune de la commune de Quimper (0,80 M€, le reste étant financé par une réfaction d'AC de 8,6 M€), les remboursements par d'autres établissements publics comme l'EESAB ou le SIDEPAQ (1,16 M€).

Autres recettes : 2,85 M€

Les autres recettes s'élèvent à 2,85 M€, liées plus particulièrement aux produits des services de la compétence déchets (1,33 M€). Sur le reste des recettes, 789 K€ portent sur les

piscines, 90 K€ sur les dispositifs type Atout sport, 110 K€ sur les médiathèques, 120 K€ sur les atténuations de charges, 140 K€ sur les loyers hors budget annexe...

Fiscalité

Budget général	2017	2018	Evolution
Fiscalité	48 038 837	48 761 562	722 725
contribution directe	47 618 837	48 134 044	515 207
CFE	9 396 203	9 331 154	- 65 049
CVAE	7 238 222	7 820 685	582 463
IFER	374 569	387 650	13 081
TH	15 623 605	15 630 000	6 395
TEOM	9 446 428	9 630 658	184 230
TFPB	3 494 318	3 357 000	- 137 318
TFPNB	56 913	61 600	4 687
TA TFPNB	128 961	130 000	1 039
TASCOM	1 859 618	1 771 265	- 88 353
FPIC		14 032	
AC et autres	200 000	317 518	117 518
Taxe de séjour	220 000	310 000	90 000

Lors de la fusion des 3 entités, au 1^{er} janvier 2018, l'harmonisation des taux a été effectuée. Les taux de fiscalités restent stables en 2018. Pour rappel,

- TH : 10,16 %
- TFPB : 2,61 %
- TFPNB : 2,79 %
- CFE : 25,70 %
- TEOM : 7,67 %

La revalorisation des bases retenue par la loi de finances 2018 est de 1 %.

La Taxe d'habitation sur les logements vacants a été instaurée en 2017 pour une mise en application en 2018.

Les politiques d'abattements en matière de taxe d'habitation et de cotisation minimum en matière de CFE ont été harmonisées en 2017 pour une mise en application en 2018.

La réforme du dégrèvement de la TH en 2018 n'aura pas d'impact sur les finances des collectivités puisqu'elle sera compensée par l'Etat, avec prise en compte de la revalorisation des bases annuelles. Le législateur laisse la possibilité aux collectivités de lever l'impôt en votant une augmentation des taux de fiscalité. Dans ce cas, le contribuable sera imposé.

Cotisation Foncière des Entreprises : 9,33 M€

Courant 2017, il a été décidé que le territoire s'aligne sur le niveau des bases de l'ex Quimper Communauté. Cette décision permet de limiter les effets en nombre d'entreprises concernées.

Taxe d'Habitation : 15,63 M€

Une évolution physique des bases de 2 % est anticipée.

Lors du conseil communautaire du 28 septembre 2017, il a été décidé que l'EPCI n'applique pas de politique d'abattements propre mais s'appuie sur celles instituées par les communes et sur le mécanisme d'ajustement mis en place lors de la réforme de 2010 pour le calcul de la Th intercommunale.

Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 3,35 M€

Une évolution physique des bases de 2 % est anticipée.

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : 9,63 M€

Le régime de financement de l'enlèvement des ordures ménagères par la TEOM a été étendu à Quéménéven. Une évolution physique des bases de 2 % est anticipée.

Les autres produits fiscaux

CVAE : 7,82 M€

Les prévisions transmises par les services fiscaux font apparaître un produit attendu bien plus dynamique que les autres impôts puisque sa progression est de 4% pour 2018 et se chiffrent à 7,82 M€.

IFER : 387 K€

TASCOM : 1,77 M€.

Taxe de séjour : 310 K€

Autofinancement

	2017	2018
Epargne de Gestion (marge brute)	3 916 981	4 607 645
Epargne brute	3 769 081	4 437 645
Epargne nette	3 206 581	3 639 745

1. L'investissement

a. Dépenses d'investissement

Budget général	2017	2018	
dépenses investissement	12 286 123	13 033 064	746 941
Immobilisations incorporelles	2 736 924	3 679 606	942 682
Subventions d'équipement	2 361 912	3 105 025	743 113
Immobilisations corporelles	3 673 787	3 149 233	- 524 554
Travaux en cours	3 285 000	3 072 700	- 212 300
Autres immobilisations	228 500	26 500	- 202 000

En 2018, les travaux du bâtiment de la DSI communautaire démarreront pour une fin de chantier en septembre 2019.

Le PEM entre en phase opérationnelle avec une inscription budgétaire de 1 437K€, tandis que les interventions en matière économique se poursuivent et se développent.

Le déploiement du projet net city de liaison fibre des sites publics communaux et intercommunaux ainsi que la première plaque de fibre optique, dans le cadre de BTHD sur le secteur d'Edern et Briec se poursuivent.

Des crédits d'investissements récurrents liés au maintien du patrimoine et au renouvellement du matériel sont également inscrits.

Détail des investissements par opération :

cd fonct°	lib fonct°	lib oper	BP 2017	BP 2018
01	OPERATIONS NON VENTILABLES	Prêts étudiants , dépôts et cautionnement versées	25 500	26 500
020	ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	ACQUISITION DE VEHICULES	30 000	36 500
		INSERTION MARCHES PUBLICS	20 000	15 000
		MATERIEL INFORMATIQUE	2 957 088	2 256 266
		TRAVAUX CABLAGE INFORMATIQUE	75 000	36 000
		DROIT D'USAGES IRREVOCABLES FIBRES OPTIQUES	982 393	982 393
		ACQUISITION DEFIBRILLATEURS QC	10 000	10 000
		AMENAGEMENT DE POSTES POUR HANDICAP	0	25 000
		NUMERISATION PLANS BATIMENTS QC	50 000	50 000
		HYGIENE ET SECURITE DANS BATIMENTS	11 000	13 000
		BATIMENT TERTIAIRE DSI COMMUNAUTAIRE	50 000	855 000

023	INFORMATION, COMMUNICATION, PUBLICITE	INVESTISSEMENT/ POLITIQUE IMAGE	4 530	4 530
12	HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	GROS TRAVAUX AU CHENIL	10 000	10 000
23	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	SUBVENTION EQPT AUX ORGANISMES PUBLICS	60 912	141 662
		TRAVAUX ECOLE BX ARTS/C.ART CONTEMPORAIN	114 000	200 000
		CONTRAT 2007/2013 PROJETS ETAT REGION	350 000	350 000
321	BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	DOCUMENTS ANCIENS RARES OU PRECIEUX	35 000	35 000
		GROS TRAVAUX BIBLIOTHEQUES	35 000	100 000
		CONSTRUCTION BIBLIOTHEQUE DE PLOMELIN	0	20 000
		CONSTRUCTION MEDIATHEQUE DE GUENGAT	75 000	15 000
		MOBILIER ET MATERIEL BIBLIOTHEQUE	30 000	30 000
		MEDIATHEQUE DES URSULINES	30 000	30 000
411	SALLES DE SPORT, GYMNASES	SALLE MULTI-USAGE DE GRANDE CAPACITE	50 000	30 000
413	PISCINES	TRAVAUX PISCINE AQUARIVE	250 000	180 000
		TRAVAUX PISCINE KERLAN VIAN	50 000	130 000
		EQUIPT. MATERIEL TECHNIQUE PISCINE	25 000	25 000
		EQUIPEMENT PISCINE CREACH GWEN	18 500	18 500
		MATERIEL PISCINE KERLAN VIHAN	8 500	8 500
		ENTRETIEN TOITURES, TERRASSES BAT. QC	10 000	10 000
524	AUTRES SERVICES	TRAVAUX BATIMENTS GENS DU VOYAGE	25 000	70 000
72	AIDE AU SECTEUR LOCATIF	SUBVENTION EQPT AUX ORGANISMES PUBLICS	510 000	530 000
		DELEGATION AIDE A LA PIERRE	0	350 000
811	EAU ET ASSAINISSEMENT	EAUX PLUVIALES EX PAYS GLAZIK	0	86 100
812	COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	PAS D'OPERATION	3 000	2 000
		ETUDES PROJETS DECHETS	15 000	15 000
		ACQUISITION CONTENEURS DECHETS	260 000	533 200
		ACQUISITION VEHICULES DECHETS REGIE	204 000	108 520
		DECHETTERIES ET POINTS DE COLLECTE	661 000	720 600
		TRAVAUX DECHETTERIES EX PAYS GLAZIK	241 000	246 000
816	AUTRES RESEAUX ET SERVICES DIVERS	SUBVENTION EQPT AUX ORGANISMES PUBLICS	630 000	84 000
824	AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT URBAIN	ACQUISITION BATIMENTS	0	430 000
830	SERVICES COMMUNS	STATION DE MESURES QUALITE DE L'AIR	10 000	

831	AMENAGEMENT DES EAUX	SCHEMA DIRECTEUR EAUX PLUVIALES	892 000	886 000
		OUVRAGES PROTECTION INONDATIONS	0	62 000
		PROGRAMME DE RALENTISSEMENT DYNAMIQUE	0	286 500
90	INTERVENTIONS ECONOMIQUES	CREATION CENTRE DE CONGRES ET DE SEMINAIRES	600 000	410 000
		REHABILITATION PARC DE PENVILLERS	67 200	40 000
		SUBVENTION EQPT AUX ORGANISMES PUBLICS	0	188 000
		AMENAGEMENT SECTEUR GARE/LGV	2 422 000	1 437 000
		SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES AUX ORGANISMES PRIV	0	600 000
		FONDS DE CONCOURS VERSES	0	227 363
		AMENAGEMENT ENTREE DU TERRITOIRE	95 000	
95	AIDES AU TOURISME	PAS D'OPERATION	5 000	
		AMENAGEMENT SENTIERS DE RANDONNEE	500	
		SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES AUX ORGANISMES PRIV	75 000	
		AMENAGEMENT EX OFFICE DE TOURISME	0	120 000
Total général			12 083 123	13 076 134

b. Financement de l'investissement

Budget général	2017	2018	
Recettes investissement	12 283 123	13 033 064	749 941
Autofinancement	3 206 581	3 639 745	433 164
Fonds et dotations	500 000	800 000	300 000
FCTVA	500 000	800 000	300 000
Subventions	2 881 759	1 824 075	- 1 057 684
Emprunts	5 211 283	6 766 744	1 555 461
Autres	483 500	2 500	- 481 000

Au stade du BP, le financement de l'investissement est porté par l'autofinancement à hauteur de 3,6 M€, les subventions comportent majoritairement les crédits relatifs à la délégation des aides à la pierre et un fonds de concours de la commune de Quimper au titre de l'informatique. Le FCTVA à récupérer est prévu à hauteur de 800 K€.

Emprunt et endettement

L'encours de dette de Quimper Bretagne Occidentale sur le budget principal est de 6,83 M€ au 1^{er} janvier 2018. Un emprunt d'un montant de 5M€ a été mobilisé début 2017.

L'emprunt d'équilibre pour le BP 2018 se situe à 6,77M€. La communauté d'agglomération devrait mobiliser réellement tout ou partie de cette somme. Le remboursement de la dette est de 797.9K€.

Au cas où l'EPCI contracterait un emprunt de la totalité de l'inscription budgétaire soit 6.77K€, le montant de sa dette au 31 décembre 2018 avoisinerait les 12.80M€.

Dette	2017	2018
Au 1/1/N	2 418 424	6 827 279
Réalisation emprunt N	5 211 283	6 766 744
Remboursement	562 500	797 900
Flux N (réal.emprunt N-rbst amort N)	4 648 783	5 968 844
Solde de la dette au 31/12/N	7 067 207	12 796 123

Pour plus d'information sur la dette existante du budget principal cf annexe IV. A .2.1 et suivantesII .

Les budgets annexes

Budget Transport

Budget transport	2017	2018	Evolution	Evolution
Recettes commerciales	2 800 000	2 678 141	- 121 859	-4,35%
Fiscalité	6 200 000	6 400 000	200 000	3,23%
Subventions	6 350 000	6 722 000	372 000	5,86%
autres recettes	-	-	-	
			-	
Total recettes Fonctionnement	15 350 000	15 800 141	450 141	2,93%
Charges générales	231 783	223 620	- 8 163	-3,52%
Personnel	197 068	232 787	35 719	18,13%
autres charges	12 935 200	14 016 200	1 081 000	8,36%
Charges financières	22 680	35 500	12 820	56,53%
Charges exceptionnelles		117 034	117 034	
Total Dépenses Fonctionnement	13 386 731	14 625 141	1 238 410	9,25%
Epargne	1 963 269	1 175 000	- 788 269	-40,15%
Remboursement emprunt	200 000	300 000	100 000	50,00%
Autofinancement	1 763 269	875 000	- 888 269	-50,38%
autres recettes	42 000	270 000	228 000	542,86%
Nouvel emprunt				
Total recettes d'investissement	1 805 269	1 145 000	- 660 269	-36,57%
Fonds de concours			-	
Autres investissements	1 820 000	3 142 200	1 322 200	72,65%
Déficit reporté			-	
Total investissement	1 820 000	3 142 200	1 322 200	72,65%
Solde Investissement	- 14 731	- 1 997 200	-1 982 469	13457,80%
Recours à l'emprunt	14 731	1 997 200	1 982 469	13457,80%

La contribution du budget général est stable à 5,3 M€. Le taux du versement transport est de 0.7% au 1^{er} janvier 2018 avec une possibilité de relèvement en cours d'année mais aux effets sur 2019. La participation des usagers se chiffre à 2.7M€.

En 2017, le périmètre s'est étendu et la DSP a été renouvelée. La mise en place de la nouvelle offre sera effective à partir de l'été 2018. L'équilibre réglementaire en fonctionnement est atteint.

Le budget d'investissement atteint 3 M€ au titre des crédits d'investissements courants (acquisition bus) et la poursuite de la mise en place du SAEIV (information voyageur). L'équilibre de la section d'investissement est assuré par un emprunt de près de 2M€.

Location de bâtiments économiques

Location bâtiments économiques	2017	2018		Evolution
Recettes commerciales	680 275	654 489	- 25 786	-3,79%
Fiscalité	-		-	
Subventions			-	
autres recettes	5 000	5 000	-	0,00%
Total recettes Fonctionnement	685 275	659 489	- 25 786	-3,76%
	-			
Charges générales	353 451	346 729	- 6 722	-1,90%
Personnel	-			
autres charges	5 250	5 250	-	0,00%
Total Dépenses Fonctionnement	358 701	351 979	- 6 722	-1,87%
Epargne brute	326 574	307 510	- 19 064	-5,84%
Remboursement d'emprunt		7 100	7 100	
Autofinancement		300 410	300 410	
autres recettes	500	10 000	9 500	1900,00%
Excédent reporté				
Total recettes d'investissement	327 074	310 410	- 16 664	-5,09%
Fonds de concours				
Autres investissements	670 000	136 000	- 534 000	-79,70%
Déficit reporté				
Total investissement	670 000	136 000	- 534 000	-79,70%
Solde Investissement	- 342 926	174 410	517 336	-150,86%
Recours à l'emprunt	342 926	-	- 342 926	-100,00%

Le budget location des bâtiments contient l'ensemble des hôtels d'entreprises, pépinières et ateliers du territoire.

Les efforts de gestion des années précédentes ont permis en fonctionnement d'améliorer le niveau d'autofinancement.

L'autofinancement couvre très largement le montant des investissements

Budget Zones Économiques

Budget ZAE	2016	2017	2018	Evolution	Evolution
Recettes commerciales	2 480 000	2 595 000	2 387 000	- 208 000	-8,02%
Fiscalité	-	-			
Subventions	120 000	120 000		- 120 000	-100,00%
autres recettes	-	-	90 525		
Total recettes Fonctionnement	2 600 000	2 715 000	2 477 525	- 237 475	-8,75%
	-	-			
Charges générales	5 058 054	6 819 657	6 504 740	- 314 917	-4,62%
Personnel	-	-			
autres charges	-	-			
charges financières	24 500	24 500	23 000	- 1 500	-6,12%
Total Dépenses Fonctionnement	5 082 554	6 844 157	6 527 740	- 316 417	-4,62%
Epargne brute	- 2 482 554	- 4 129 157	- 4 050 215	78 942	-1,91%
Remboursement d'emprunt	600 000	600 000	1 600 000	1 000 000	166,67%
Autofinancement	- 3 082 554	- 4 729 157	- 5 650 215	- 921 058	19,48%
autres recettes	-	-			
Emprunt					
Excédent reporté					
Total recettes d'investissement	- 3 082 554	- 4 729 157	- 5 650 215	- 921 058	19,48%
Fonds de concours					
Autres investissements	-	-			
Déficit reporté					
Total investissement	-	-			
Solde Investissement	- 3 082 554	- 4 729 157	- 5 650 215	- 921 058	19,48%
Recours à l'emprunt	3 082 554	4 729 157	5 650 215	921 058	19,48%

Il s'agit d'un budget qui constate des variations de stock d'une année sur l'autre, entre acquisitions, études, viabilisation et commercialisation de terrains.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la compétence en matière d'aménagement des zones d'activités économiques relève exclusivement des EPCI. En 2018, les travaux de la CLECT permettront de valoriser les transferts de charges et du patrimoine des communes vers l'EPCI.

Le BP 2018 des zones d'activités en dépenses s'élève à 6.52 M€ HT finançant :

- Des acquisitions (1.42 M€), des travaux sur les zones de Kerlic, Ty Lipig, Lumunoc'h (4.6M€) et des études (185K€)
- Le remboursement du capital de la dette des emprunts moyen terme (1,6 M€) et le paiement les frais financiers (23 K€) qui y sont rattachés.
- Des frais de gestion des opérations

Les recettes du budget, estimées à 2,38 M€, sont constituées notamment des ventes suivantes :

160 K€	Bouttefelec
1 000 K€	Ty Lipig
340 K€	Kerourvois
337 K€	Kerdroniou
270 K€	Guelen

Budget Eau (affermage)

Eau affermé	2016	2017	2018	Evolution	Evolution
Recettes commerciales	4 732 781	4 745 466	4 852 586	107 120	2,26%
Fiscalité	-	-			
Subventions	18 000	30 000	12 800	- 17 200	-57,33%
autres recettes	-	-			
Total recettes Fonctionnement	4 750 781	4 775 466	4 865 386	89 920	1,88%
Charges générales	1 816 514	1 801 625	1 795 119	- 6 506	-0,36%
Personnel	391 596	327 922	332 537	4 615	1,41%
autres charges	173 300	181 800	113 300	- 68 500	-37,68%
Charges financières	60 000	45 000	35 000	- 10 000	-22,22%
Total Dépenses Fonctionnement	2 441 410	2 356 347	2 275 956	- 80 391	-3,41%
Epargne	2 309 371	2 419 119	2 589 430	170 311	7,04%
Remboursement d'emprunt	260 000	256 000	250 000	- 6 000	-2,34%
Autofinancement	2 049 371	2 163 119	2 339 430	176 311	8,15%
subventions	-		1 297 000	1 297 000	
Autre recettes	397 600	432 881	368 000	- 64 881	-14,99%
Total recettes d'investissement	2 446 971	2 596 000	4 004 430	1 408 430	54,25%
Fonds de concours					
Autres investissements	2 535 000	2 596 000	5 338 490	2 742 490	105,64%
Total investissement	2 535 000	2 596 000	5 338 490	2 742 490	105,64%
Solde Investissement	- 88 029	-	- 1 334 060	-1 334 060	
Recours à l'emprunt	88 029	-	1 334 060	1 334 060	

Le montant des investissements 2018 du budget annexe est de 5.268 M€ dont 5,128 M€ de travaux incluant des opérations en lien avec le maintien et l'amélioration de la qualité du réseau et en lien avec les travaux effectués sur le réseau assainissement et des eaux pluviales.

- Renouvellement des réseaux rue du Capricorne pour 135.8k€, Moulin vert pour 217.5k€
- Renouvellement ozoneur à l'usine d'eau potable Troheir pour 218.5k€
- Travaux (renforcement et renouvellement) à Ergué Gabéric pour 281.25k€
- Travaux de renouvellement à Plomelin pour 100k€
- Renouvellement secteur moulin du Crac'h à Locronan pour 208.3k€
- Renouvellement de réseau secteur Rumerdy à Guengat pour 216.6k€

Le recours à l'emprunt est fixé à 1.33 M€.

Budget Eau (régie)

Eau régie	2017	2018	Evolution	Evolution
Recettes commerciales	1 445 000	1 331 871	- 113 129	-7,83%
Fiscalité				
Subventions				
autres recettes	12 000		- 12 000	-100,00%
Total recettes Fonctionnement	1 457 000	1 331 871	- 125 129	-8,59%
Charges générales	554 900	577 750	22 850	4,12%
Personnel	244 701	260 571	15 870	6,49%
Charges financières	29 800	23 300	- 6 500	-21,81%
autres charges	291 450	314 950	23 500	8,06%
Total Dépenses Fonctionnement	1 120 851	1 176 571	55 720	4,97%
Epargne brute	336 149	155 300	- 180 849	-53,80%
Remboursement emprunt autofinancement	33 000	31 200	- 1 800	-5,45%
autres recettes	1 000		- 1 000	-100,00%
Emprunt				
Excédent reporté				
Total recettes d'investissement	304 149	124 100	- 180 049	-59,20%
Fonds de concours				
Autres investissements	1 010 785	487 000	- 523 785	-51,82%
Déficit reporté				
Total investissement	1 010 785	487 000	- 523 785	-51,82%
Solde Investissement	- 706 636	- 362 900	343 736	-48,64%
Recours à l'emprunt		362 900		

Ce budget couvre le territoire de l'ex CCPG et de Quéménéven.

Le programme d'investissement 2018 se monte à 487 K€ comprend les travaux sur le territoire du pays glazik.

L'emprunt d'équilibre est fixé à 362.9 K€.

Budget Assainissement (affermage)

Assainissement collectif affermé	2016	2017	2018	Evolution	Evolution
Recettes commerciales	3 442 810	4 033 000	3 756 000	- 277 000	-6,87%
Fiscalité	-	-			
Subventions	-	-			
autres recettes	202 856	223 744	312 972	89 228	39,88%
Total recettes Fonctionnement	3 645 666	4 256 744	4 068 972	- 187 772	-4,41%
Charges générales	1 152 220	1 159 238	1 023 025	- 136 213	-11,75%
Personnel	294 892	274 033	284 120	10 087	3,68%
autres charges	670 000	105 200	60 000	- 45 200	-42,97%
Charges financières	2 500	2 000	1 300	- 700	-35,00%
Total Dépenses Fonctionnement	2 119 612	1 540 471	1 368 445	- 172 026	-11,17%
Epargne	1 526 054	2 716 273	2 700 527	- 15 746	-0,58%
Remboursement d'emprunt	16 250	16 850	17 500	650	3,86%
Autofinancement	1 509 804	2 699 423	2 683 027	- 16 396	-0,61%
subventions					
Autre recettes	573 400	686 000	579 200	- 106 800	-15,57%
Emprunt					
Total recettes d'investissement	2 083 204	3 385 423	3 262 227	- 123 196	-3,64%
Fonds de concours					
Autres investissements	3 504 500	3 512 000	4 686 357	1 174 357	33,44%
Total investissement	3 504 500	3 512 000	4 686 357	1 174 357	33,44%
Solde Investissement	- 1 421 296	- 126 577	- 1 424 130	-1 297 553	1025,11%
Recours à l'emprunt	1 421 296	126 577	1 424 130	1 297 553	1025,11%

Le programme pluri-annuel de travaux sur le réseau d'assainissement affermé se poursuit. Au total, ce sont 4,686 M€ de dépenses d'investissements prévus qui se décompose de la façon suivante en lien comme nous l'avons vu plus haut aux travaux effectués sur le réseau d'eau potable :

- Travaux route de Brest (Tranche 1+2) pour un montant de 617.5k€
- Travaux à Ergué-Armel rue Pen Ar Stang pour 254k€ et rue du Capricorne pour 401k€
- Renouvellement et extension de Kerlan vras pour 442k€
- Travaux Moulin Vert 225.5k€, avenue Yves Thépot pour 225k€, 2^{ème} tranche du centre-ville pour 83k€ et rue de la Fontaine pour 217.5k€
- Ravalement de la STEP pour 375k€
- Travaux à Ergué-Gabéric pour 277k€
- Déplacement du poste de Meil Kerdour à Plomelin pour 333k€

L'emprunt d'équilibre est fixé à 1.42 M€.

Budget Assainissement (régie)

Assainissement régie	2016	2017	2018	Evolution	Evolution
Recettes commerciales	562 600	682 878	657 000	536 722	446,23%
Fiscalité	-	-		-	
Subventions					
autres recettes		7 000		- 7 000	
Total recettes Fonctionnement	562 600	689 878	657 000	529 722	416,19%
	-	-	-	-	
Charges générales	210 000	257 478	235 740	188 262	396,52%
Personnel	178 000	187 609	216 212	206 603	2150,10%
Charges financières	31 000	31 800	24 500	23 700	2962,50%
autres charges	91 750	44 200	54 000	101 550	-213,56%
Total Dépenses Fonctionnement	510 750	521 087	530 452	520 115	5031,69%
				-	
Epargne brute	51 850	168 791	126 548	9 607	8,22%
Emprunt	105 500	112 000	113 000		
autofinancement	- 53 650	56 791	13 548		
autres recettes	403 000	193 550	197 000	406 450	-194,06%
Excédent reporté				-	
Total recettes d'investissement	349 350	250 341	210 548	309 557	-312,66%
				-	
Fonds de concours				-	
Autres investissements	1 031 036	508 000	400 000	923 036	
Déficit reporté				-	
Total investissement	1 031 036	508 000	400 000	923 036	
				-	
				-	
Solde Investissement	- 681 686	- 257 659	- 189 452	- 613 479	-144,68%
Emprunt	500 000	257 659	189 452	- 68 207	-26,47%

Ce budget couvre le territoire de l'ex CCPG et Quéménéven.

Le programme d'investissement 2018, d'un montant de 400 K€ correspond aux différents travaux de réhabilitation du réseau.

L'emprunt d'équilibre s'élève à 189.45 K€.

SPANC

SPANC	2016	2017	2018	Evolution	Evolution
Recettes commerciales	153 523	210 000	255 800	45 800	21,81%
Fiscalité	-	-			
Subventions	18 200	20 000	29 600	9 600	48,00%
autres recettes	2 800	322 000	6 000	- 316 000	-98,14%
Total recettes Fonctionnement	174 523	552 000	291 400	- 260 600	-47,21%
	-	-			
Charges générales	37 821	60 398	49 287	- 11 111	-18,40%
Personnel	124 677	150 892	145 567	- 5 325	-3,53%
autres charges	7 000	333 880	83 046	- 250 834	-75,13%
Total Dépenses Fonctionnement	169 498	545 170	277 900	- 267 270	-49,03%
Autofinancement	5 025	6 830	13 500	6 670	97,66%
autres recettes			371 420		
Excédent reporté					
Total recettes d'investissement	5 025	6 830	384 920	378 090	5535,72%
Fonds de concours					
Autres investissements	5 025	6 830	384 920	378 090	5535,72%
Déficit reporté					
Total investissement	5 025	6 830	384 920	378 090	5535,72%
Solde Investissement	-	-			
Recours à l'emprunt			-		

Ce budget comprend le territoire dans son ensemble. Il s'agit d'un budget de charges de personnel et de charges auprès d'un prestataire.

ACTIVITES PORTUAIRES

Activités portuaires	2018
Recettes commerciales	
Fiscalité	
Subventions	45 549
autres recettes	
Total recettes Fonctionnement	45 549
	-
Charges générales	45 549
Personnel	
Charges financières	
autres charges	
Total Dépenses Fonctionnement	45 549
Epargne brute	-
Emprunt	-
autofinancement	-
Total recettes d'investissement	-
Fonds de concours	
Autres investissements	
Déficit reporté	
Total investissement	-
Solde Investissement	-
Emprunt	-

Au 1^{er} janvier 2017, QBO a pris la compétence activités portuaires auparavant gérée par le département.

Les recettes correspondent à la subvention versée par le département et les charges aux dépenses d'entretien.

VALORISATION DES ENERGIES RENOUVELABLES

Valorisation énergies renouvelables	2018
Recettes commerciales	900 000
Fiscalité	
Subventions	
autres recettes	
Total recettes Fonctionnement	900 000
	-
Charges générales	758 353
Personnel	
Charges financières	
autres charges	
Total Dépenses Fonctionnement	758 353
Epargne brute	141 647
Emprunt	-
autofinancement	141 647
autres recettes	127 500
Emprunt	-
Excédent reporté	
Total recettes d'investissement	269 147
Fonds de concours	
Autres investissements	269 147
Déficit reporté	
Total investissement	269 147
Solde Investissement	-
Emprunt	-

Ce nouveau budget intègre la production du biogaz, ces inscriptions devaient initialement être agrégées dans le budget de l'assainissement collectif affermé.

Les recettes correspondent à la revente d'énergie, les charges aux dépenses d'entretien de la structure d'une part et d'achat de biogaz au budget annexe assainissement.

Pour mémoire sur les déchets

Cf. annexe IV. A.7.2.1 état de répartition de la TEOM

Après avoir voté chapitre par chapitre (50 suffrages exprimés dont 50 voix pour), le conseil communautaire adopte, à l'unanimité des suffrages exprimés, le budget primitif 2018.